

Les propriétés argumentatives des implicatures conversationnelles

Grégoire Winterstein

Laboratoire de Linguistique Formelle – UMR 7110 - Université Paris Denis Diderot
30, rue du château des Rentiers - 75013 Paris, FRANCE
Tél. : ++33 (0)1 57 27 57 48
Courriel : gregoire.winterstein * AT * linguist.jussieu.fr

ABSTRACT

In this paper we seek an explanation for the preference to use adversative connectives when reinforcing some implicatures. We begin by examining, and rejecting, an hypothesis according to which the nature of the implicatures can encode their argumentative properties. We then argue that this constraint is not due to the nature of inferences at hand but rather to distinct argumentative relations between the propositions at hand in the discourse. We provide a solution in an argumentative framework. We conclude by looking at various explanations for the source of the preference we observe.

1. DONNEE PRINCIPALE

Le renforcement d'une implicature conversationnelle illustre la donnée principale à laquelle nous nous intéressons. La possibilité de renforcer ces implicatures sans induire un jugement de redondance est souvent citée comme l'une des propriétés caractéristiques de ces implicatures (Sadock [Sad78], Levinson [Lev00]...) Ce renforcement est supposé être **libre**. Pourtant le renforcement de (2), l'implicature véhiculée par (1b), est préféré avec un connecteur adversatif (cf. (3) vs. (4)):

1. a: Est-ce que Jean va venir?
b: C'est possible.
2. +> Il n'est pas sûr que Jean vienne
3. C'est possible, mais ce n'est pas sûr
4. # C'est possible, et ce n'est pas sûr

(3) suggère que l'implicature (2) est **opposée** à l'énoncé qui la véhicule (par la présence de l'adversatif). Anscombe et Ducrot [AD77] traitent cette opposition comme une opposition **argumentative**. Bien que l'énoncé (4) soit envisageable (surtout comme correction d'un énoncé précédent), de rapides examens de corpus montrent que la formule « possible et pas sûr » n'est presque pas attestée, ce qui renforce le sentiment que (3) lui est systématiquement préféré.

On cherche à déterminer si ce lien argumentatif est une propriété spécifique d'une classe d'inférences pragmatiques ou s'il est indépendant de ces dernières.

2. L'ARGUMENTATIVITÉ DES IMPLICATURES

En première approche, on observe une régularité dans le lien argumentatif entre certaines implicatures et l'énoncé qui les véhicule.

2.1. Implicatures Adverses

Les implicatures en (5), (6) et (7) ont un comportement similaire à celle en (2). (5) est une implicature clausale, (6) exploite la maxime de Manière de Grice, (7) est liée à l'usage d'un verbe d'attitude propositionnelle. Etant donné leur orientation argumentative, nous qualifions ces implicatures d'*adverses*.

5. a: Où se trouve Marie?
b: Elle est au garage ou au grenier, #(mais) je ne sais pas où exactement
6. a: Qu'a fait Sam?
b: Sam a provoqué la mort de Max, #(mais) pas intentionnellement
7. a: Qu'as-tu appris sur Sam?
b: Sam pense que Marie est enceinte, #(mais) elle ne l'est pas

2.2. Implicatures Alliées

Les implicatures en (8), (9) et (10) ne peuvent être renforcées en utilisant un connecteur adversatif. Leur orientation argumentative est la même que celle de l'énoncé qui les véhicule, nous les appelons *alliées*.

8. a: Qu'a fait Gwen en rentrant?
b: Gwen a enlevé ses chaussettes et sauté sur le lit, #(mais) dans cet ordre
9. a: Que s'est-il passé?
b: Sam et Max ont déplacé le piano, #(mais) ensemble
10. a: Qu'a fait Cindy lors de sa sortie en discothèque ?
b: Elle a bu quelques verres, #(mais) alcoolisés

On notera que les énoncés (8b), (9b) et (10b) ne sont pas inacceptables en soi. Cependant, dans tous les contextes pour lesquels ils sont acceptés les implicatures visées ne sont pas associées au premier segment de discours ; on ne se trouve donc pas dans le cas d'un renforcement.

2.3. L'Annulation des Implicatures

Sans surprise, les observations précédentes sont inversées lorsque le contenu des implicatures est explicitement annulé plutôt que renforcé : les implicatures adverses ne peuvent être annulées avec un adversatif (cf. (11), (12), (13) et (14)) et les alliées en demandent un (cf. (15), (16) et (17)).

11. Il est possible que Jean vienne, (#mais) c'est même sûr
12. Marie est au garage ou au grenier, (#mais) je sais lequel des deux
13. Sam a provoqué la mort de Max, (#mais) intentionnellement
14. Sam pense que Marie est enceinte, (#mais) elle attend bien un enfant
15. Gwen a enlevé ses chaussettes et sauté sur le lit, #(mais) pas dans cet ordre
16. Sam et Max ont déplacé le piano, #(mais) pas ensemble
17. Cindy a bu quelques verres, #(mais) ce n'était pas de l'alcool

2.4. La distinction de Horn et les Adversatifs

Les données sur l'annulation des implicatures vues en 2.3. sont déjà observées par Benndorf et Koenig [BK98]. Ils remarquent notamment que la distinction implicatures adverses/alliées recouvre la distinction *Q*-based/*R*-based avancée par Horn [Hor89]¹.

Benndorf et Koenig cherchent à préciser le contenu de la notion d'argumentativité de Ducrot. À partir des données sur l'annulation, ils modifient la description de *mais* donnée par Anscombe et Ducrot (reproduite en (18)) en ayant recours à des mécanismes inférentiels (voir (19)). Leur hypothèse est que *mais* est intrinsèquement sensible à la nature *Q/R* des inférences.

18. **Anscombe & Ducrot:** *A mais B* est acceptable ssi il existe une proposition *p* telle que :
 - *A* est un argument pour *p*
 - *B* est un argument pour $\sim p$
19. **Benndorf & Koenig:** *A mais B* est acceptable ssi il existe une proposition *p* telle que :
 - *p* est une implicature-*R* ou une inférence de connaissance du monde tirée de *A*
 - *B* et le fond commun impliquent $\sim p$

2.5. Limites

La description (19) a des conséquences indésirables.

2.5.1 Presque (19) prédit que (20a) véhicule une implicature-*R* exprimant (20b).

20. a: Marie est presque tombée mais elle a pu se rattraper à la rampe
b: Marie est tombée

¹ La distinction *Q/R* repose sur des principes d'économie des efforts de l'allocutaire/du locuteur. Les implicatures-*Q* sont la négation de propositions plus informatives qu'un locuteur aurait pu asserter, les implicatures-*R* sont des enrichissements de la forme logique d'un énoncé, basées sur les stéréotypes et la connaissance du monde.

(20a) véhicule conventionnellement la négation de (20b) (pour la sémantique de presque, cf. Jayez et Tovena [JT08]). L'énoncé véhiculerait donc deux propositions contradictoires, ce qui semble indésirable. Ces exemples sont précisément utilisés par Anscombe et Ducrot pour illustrer la différence entre inférence et argumentation.

2.5.2. Orientation Argumentative Inverse Un contre-exemple à la généralisation (19) contrasterait un élément scalaire faible avec un élément fort appartenant à la même échelle. C'est ce qu'on illustre en (21), où la partie en gras est supposée être impossible selon (19).

21. (*Mère*) : J'espère que Kevin s'est bien tenu chez Grand-Mère et a mangé quelques-uns de ses horribles sablés.
(*Père*) : Le problème c'est qu'il en a mangé quelques-uns, **mais en fait il les a tous mangés** et Grand-Mère l'a traité de vilain glouton.

La première partie de la réponse du père véhicule une implicature qui restreint la dénotation du quantifieur. Pourtant, le quantifieur fort est contrasté avec le faible en annulant l'implicature. On peut arguer que (21) diffère de (3) en ce qu'en (21) l'opposition est d'ordre argumentatif, *i.e.* entre deux conclusions opposées liées aux segments de discours, alors qu'en (3) l'opposition relève de ce qu'on appelle un usage *contrastif* de *mais* dans la littérature. Il est possible de vérifier si l'usage de *mais* est contrastif en lui substituant le connecteur *bien que*. Si la substitution est acceptable sans assumptions supplémentaires pour interpréter l'énoncé, alors l'usage de *mais* est bien contrastif. Il nous semble que ce n'est pas le cas en (3) : le sens de (22) diffère de celui de (3). *Mais* est donc argumentatif en (3), tout comme en (21).

22. ? Bien que cela soit possible, ce n'est pas sûr

2.5.3.Exhaustivité Si la description (19) est correcte on s'attend à ce que toutes les implicatures-*Q* aient les mêmes propriétés argumentatives. Il semble que cela ne soit pas vrai pour les implicatures d'exhaustivité (sur leur statut d'implicature-*Q*, cf. Levinson [Lev00]).

23. a: Qui est venu à la fête?
b: Sam et Max, (mais/et) personne d'autre

Le choix du connecteur est fortement lié au contexte d'énonciation, et non pas à la présence d'une implicature d'un type donné. Cet argument, ainsi que les deux précédents, nous poussent à abandonner (19), et de manière générale, l'identification des propriétés argumentatives des inférences avec les mécanismes qui produisent ces dernières.

2.6. Remarque sur la Forme des Exemples

Les exemples étudiés coordonnent tous un terme positif et un terme négatif. La présence ou l'absence de la négation ne peut cependant pas être la source de la préférence : (24b-b'), basés sur l'échelle *<impossible/pas possible, difficile >*, mettent en jeu la même préférence que (2), sans l'alternance positif/négatif des premiers exemples.

24. a : Est-ce qu'un homme peut manger 66 hot-dogs d'affilée ?
 b : C'est difficile mais c'est possible.
 b' : Ce n'est pas facile mais ce n'est pas impossible

3. ORIENTATION ARGUMENTATIVE DES IMPLICATURES-R

S'il semble qu'on ne peut pas généraliser les propriétés argumentatives des implicatures-*Q*, celles des implicatures-*R* apparaissent plus stables. Ces dernières ont la particularité de ne pouvoir être exprimées indépendamment de l'énoncé qui les véhicule :

25. Pour toute implicature-*R* de contenu *q* véhiculée par un énoncé de contenu *p*, la forme linguistique *r*, utilisée pour renforcer *q*, est telle que $r \rightarrow p$ (i.e. *r* correspond au contenu de *p* enrichi par *q*)

Dans les termes de Levinson, une implicature-*R* ne peut être exprimée qu'en tant qu' **implicature*. Si un énoncé *p* véhicule une implicature-*R* *q* alors :

26. Renforcer *q* est possible uniquement avec **q*, l'**implicature* associée à *q*
 a. Renforcer avec un adversatif forme un énoncé *p mais *q*
 b. *p* s'enrichit contextuellement en *q**
 c. Interpréter l'énoncé avec une implicature revient à interpréter *q* mais q**, qui est argumentativement contradictoire. La seule lecture possible exclut *q*.

Nous avons donc une explication pour les données observées en (8-10).

4. L'ARGUMENTATIVITÉ DES PROPOSITIONS

Nous avons vu que lien argumentatif observé en (3) ne peut s'expliquer en termes inférentiels Gricéens standards. Certaines approches récentes en pragmatique mettent en avant le concept de pertinence, étroitement relié à celui d'argumentativité de Ducrot [Duc80] (voir Merin [Mer99] pour une approche inspirée de la théorie de la décision et van Rooij [vRo04] pour une approche en termes d'exhaustivité). La notion d'argumentativité formalisée par Merin est décrite en (27).

27. *q* est un argument pour *r* ssi *q* est positivement pertinent pour *r* (grossièrement : asserter *q* augmente la probabilité de *r*)

Où *q* et *r* sont des propositions, et les probabilités sont définies sur les mondes possibles accessibles (une contradiction a une probabilité de 0, une tautologie une probabilité de 1). Le point commun de ces approches est de considérer qu'outre son contenu propositionnel *p*, un énoncé véhicule, entre autres, la négation des propositions plus pertinentes que *p* (qui sont alors la base d'autant d'implicatures conversationnelles). Par conséquent un énoncé *p mais q*, où *q* est une implicature conversationnelle ainsi véhiculée par *p* est tel que :

- *q* est la négation d'une proposition plus pertinente que *p*
- La négation de la proposition *q* argumente dans le sens contraire de *q*
- Donc *p* et *q* argumentent en sens contraire : les conditions d'emploi d'un adversatif sont vérifiées pour un énoncé renforçant l'implicature de la forme *p mais q* ; les données de base sont expliquées.

4.1. Implicatures Scalaires Alliées

L'exemple (21) met en jeu une implicature scalaire ayant la même orientation argumentative que l'énoncé qui la véhicule. C'est l'annulation de l'implicature qui est compatible avec un adversatif. Dans ce cas, l'interprétation restreinte du quantifieur n'est pas obtenue en considérant des propositions plus pertinentes mais en vertu du fait qu'une interprétation de *quelques* compatible avec *tous* serait contre-argumentative vis-à-vis du but de la conversation. Une implicature, au sens Gricéen, est donc bien inférée mais en vertu d'un mécanisme différent (dans un cadre argumentatif).

5. PRÉFÉRENCES

Les résultats précédents expliquent la possibilité d'utiliser un adversatif en (3), pas la préférence pour ce connecteur.

5.1. Maximisation

Sauerland [Sau08] propose un principe de "Maximisation de la Redondance", paraphrasé en (28):

28. Préférez un énoncé qui présuppose une proposition déjà présente en contexte

Ce principe explique la préférence de (29b) sur (29a).

29. a: # Un père de la victime est arrivé sur les lieux du crime
 b: Le père de la victime est arrivé sur les lieux du crime

Appliqué à (3) on peut avancer que le renforcement avec un adversatif « capture » l'opposition argumentative qui est déjà présente et est donc préféré à un renforcement neutre comme en (4).

Plusieurs points demandent à être éclaircis :

- La contribution argumentative de *mais* n'est normalement pas traitée en termes de présupposition, mais comme une implicature conventionnelle ou un contenu secondaire, (voir Bach [Bac99]). Il est donc nécessaire d'étendre le principe à d'autres types de contenus
- Il n'est pas certain que la préférence de (3) par rapport à (4) soit aussi forte que la préférence de (29b) par rapport à (29a) ; un même principe pour les deux paires d'énoncés est peu crédible

5.2. Idiosyncrasie

Asher et Lascarides [AL03] décrivent la sémantique de la relation de discours *Contraste* comme suit :

30. un indice de la relation de *Contraste* (comme le connecteur *mais* ou une intonation spécifique) est nécessaire lorsque deux propositions sont discursivement reliées et qu'une des propositions contredit une conséquence par défaut de l'autre

En (31) le deuxième segment de discours contredit une conséquence du premier et une marque de contraste est nécessaire. Une simple juxtaposition n'est possible qu'avec une intonation spécifique.

31. Jean déteste le sport, #(mais) il aime le hockey

L'opposition argumentative de (3) pourrait alors être une instance de la relation de *Contraste* ce qui expliquerait la préférence pour un connecteur adversatif. Cependant, l'opposition entre les propositions n'est pas aussi évidente en (3) qu'elle l'est en (31), la négation de l'implicature n'y apparaissant notamment pas comme une conséquence par défaut du premier segment.

Certains locuteurs perçoivent cependant une opposition dans la mesure où le deuxième conjoint de (3) exclut une situation compatible avec le premier conjoint du premier énoncé. Cela est moins évident avec (32b) qui illustre le même phénomène (et met bien en jeu des implicatures).

32. a: Est-ce que Jean veut du gâteau ?
b: Il en veut un peu mais pas trop/pas beaucoup.

La plupart des relations de discours ne sont pas explicitement marquées (voir par exemple les statistiques présentées dans le cadre de la *RST*). Il est donc envisageable que le marquage obligatoire est bien spécifique à certaines relations (comme *Contraste*) plutôt que l'émanation d'un principe général.

6. CONCLUSION

Nous prétendons qu'il n'est pas possible de caractériser l'orientation argumentative des implicatures sur leur seule nature inférentielle. Leur orientation dépend essentiellement des relations argumentatives entre les propositions exprimées par ces inférences et l'énoncé qui les véhicule. Les opérations de renforcement et d'annulation des implicatures ne sont donc pas libres comme souvent supposé, mais obéissent aux contraintes discursives liées aux propriétés argumentatives des propositions mises en jeu. Un point reste ouvert à l'examen : la source exacte de la préférence pour les adversatifs. De manière générale, un principe général du type *marquer-si-présent* semble être à l'œuvre.

RÉFÉRENCES

- [AD77] Anscombe, J-C. and Ducrot, O. (1977) "Deux mais en français", *Lingua*, Vol. 24
- [AL03] Asher, N. and Lascarides, A. (2003), *Logics of*

Conversation, Cambridge University Press.

- [Bac99] Bach, K. (1999) "The Myth of Conventional Implicature", *Linguistics and Philosophy*, Vol. 22, pp. 327-366
- [BK98] Benndorf, B. and Koenig, J-P. (1998) "Meaning and Context : German Aber and Sondern" in Koenig, J-P. (ed.), *Discourse and cognition : bridging the gap*, CSLI Publications, pp. 365-386
- [Car98] Carston, R. (1998) "Informativeness, Relevance and Scalar Implicature", in Carston, R. and Uchida, S. (eds.), *Relevance theory : Applications and Implications*, John Benjamins
- [Duc80] Ducrot, O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Les éditions de Minuit.
- [Gri89] Grice, P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press.
- [Hir85] Hirschberg, J. (1985), *A Theory of Scalar Implicature*, Ph.D Thesis, University of Pennsylvania.
- [Hor89] Horn, L. (1989), *A Natural History of Negation*, The University of Chicago Press.
- [Hor91] Horn, L. (1991) "Given as New : when New Redundant Information isn't", *Journal of Pragmatics*, Vol. 15(4), pp. 327-366
- [JT08] Jayez, J. and Tovena, L. (2008) "Presque and almost: how argumentation derives from comparative meaning", in Bonami, O. and Hofherr, P.C. (eds.), *Empirical issues in syntax and Semantics*, Vol. 7, pp. 1-23
- [Lev00] Levinson, S.C. (2000), *Presumptive Meanings : the Theory of Generalized Conversational Implicatures*, MIT Press.
- [Mer99] Merin, A. (1999) "Information, Relevance and Social Decision-Making", in Moss, L.S., Ginzburg, J. and de Rijke, M. (eds.), *Logic , Language and Computation*, Vol. 2, CSLI Publications
- [Pot07] Potts, C. (2007) "Into the Conventional Implicature Dimension", *Philosophy Compass*
- [Sad78] Sadock, J.M. (1978) "On Testing for Conversational Implicatures", *Syntax and Semantics*, Vol. 9 : Pragmatics, pp. 281-297
- [Sau08] Sauerland, U. (2008) "Implicated Presuppositions" in Steube A. (ed.), *Sentence and Context. Language, Context and Cognition*, Mouton de Gruyter, (to appear)
- [vRo04] van Rooij, R. (2004), "Cooperative versus Argumentative Communication", *Philosophy Scientia*, Vol. 2, pp. 195-209